

LE JOURNAL DE LA COMMUNE D'AIGUEFONDE

Lo Cascanhòl ⁴¹

JUIN 2022

Plaisir des Fleurs !



À LA UNE !

«TRAVAUX FINIS, EN COURS ET À VENIR»

SOMMAIRE

Edito

Sommaire, Etat civilp. 2

Vie communale

Retour en imagesp. 3

Les chasseurs se mobilisentp. 4

La bibliothèque, Fête d'Aiguefonde

Ecuries du Miliàs, Pétanque St-Albyp. 5

Ecole Fontalbap. 6

12^e Ronde aiguefondaisep. 7

U.S. Aiguefondep. 8

Pages jeunes

Le Bercailp. 9

La Ruche.....p. 10

Conseils participatifs

Conseil des sages.....p. 11

Vie communale

Crèche Les Bambins,

Nos artisansp. 12

Infos communalesp. 13

A la Une

Travaux finis, en cours et à venirp. 14-15

Infos inter-communalesp. 16

Conseils municipauxp. 17-26

Infos secrétariatp. 26

Expressionp. 27

Prochains rendez-vousp. 28

ETAT CIVIL

du 1^{er} janvier au 15 avril 2022

NAISSANCES

Louana DOS SANTOS, le 10 janvier

Joy DHOMPS, le 21 février

MARIAGES

Lydie DE ALMEIDA et Bernard DUFANT,

le 12 février

DECES

Arlette MARQUIER veuve ASTRUC, le 6 janvier

Thérèse ICHÉ veuve CASTELAIN, le 9 janvier

Yvette DÉTÉE épouse GAILHARD, le 20 janvier

Hélène VINCENT veuve MARRE, le 10 février

Michel BELLÉGO, le 9 mars

Gisèle CHABARTHÈS veuve GARCIA-MUNOZ, le 22 mars

Huguette LACOSTE veuve KLING, le 7 avril

Paulette AVÈZE veuve MONTAGNÉ, le 11 avril

Robert MARCAILLE, le 14 avril

INFOS SECRETARIAT

HORAIRES D'ETE

Services techniques :

du 20 juin au 5 août inclus : de 6h à 13h

du 8 août au 26 août inclus : de 6h30 à 13h30

Services administratifs :

du 4 juillet au 26 août inclus :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Editorial



Madame, Monsieur,

Le voici, le nouveau numéro de votre journal municipal dont le contenu va une nouvelle fois mettre en avant le dynamisme et l'attractivité de notre commune.

D'abord avec un retour sur les dernières manifestations culturelles proposées par l'équipe de la commission municipale animée par Christine Mira et la mise en lumière des nombreuses activités organisées par les associations.

La crise COVID s'estompe et en restant prudents, notre vie sociale, si riche à Aiguefonde reprend. Nous avons été heureux de pouvoir retrouver le traditionnel repas des aînés, un moment intense de convivialité attendu par beaucoup. Le Conseil des Sages vous présente son formidable travail de création d'un Arboretum et poursuit son travail citoyen, souvent dans des domaines liés à l'environnement.

Le CCAS de la commune, animé par Séverine Beaucamp, prépare l'organisation du «Voyage Senior» en collaboration avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, dont le succès chez nous ne se dément pas et qui constitue un rendez-vous très attendu après deux ans d'interruption.

Enfin, dans ce numéro nous avons souhaité faire un zoom sur le budget de la commune. Le budget n'est pas juste un acte comptable ou administratif, il est l'expression de l'action, des projets en cours sur notre territoire. Gérer un budget communal, c'est donner des objectifs, tracer des perspectives en prenant en compte les réalités économiques, les nôtres, mais aussi celles de notre environnement institutionnel. Gérer un budget communal, ce n'est pas au coup par coup dire oui ou non, mais bien envisager, anticiper sur le moyen et le long terme, pour toujours être capable de maintenir notre capacité d'action et d'investissement en préservant une fiscalité communale stable.

Les 12 et 19 juin, suite à l'élection Présidentielle, nous élirons nos Députés pour 5 ans, pensez à vous mobiliser !

Les beaux jours s'annoncent, les rendez-vous culturels et associatifs seront nombreux dans cette période, j'espère vous y retrouver nombreux !

Fidèlement,

Vincent GAREL

Maire - Conseiller Régional d'Occitanie

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470

Directeur de publication : Vincent Garel - Maire

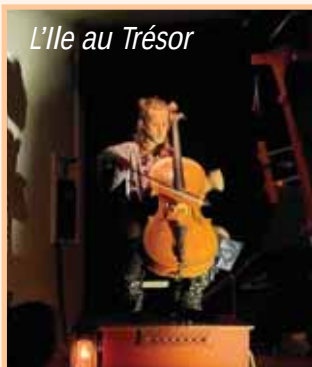
Comité de rédaction : Marie-françoise Blanc - Christine Mira - Valérie Briaut

Conception, impression : Imprimerie Patrice Camparmo - 81290 Labruguière

Festival Autan de Blues



L'Ile au Trésor



La troupe du Ganoubre



Le Repas des Aînés



Trio à deux



LES CHASSEURS SE MOBILISENT

On connaissait les chasseurs constructeurs de salle associative et rénovateurs de cabanes dans la montagne. Aujourd'hui, les chasseurs se mobilisent pour planter des haies. En effet, ce jeudi 6 janvier 2022, nous nous retrouvons sur le domaine de la Rive pour planter une haie de 435 mètres. Outre l'intérêt agronomique que peut présenter la haie, elle tient une place essentielle dans l'agrosystème pour la survie de nombreuses espèces gibiers, mais également de passereaux, de mammifères, de mollusques, de reptiles ou d'amphibiens. Elle assure des fonctions vitales pour la petite faune et fait partie intégrante de leur cycle de vie :

- Elle met à disposition une ressource alimentaire importante : baies, fruits, mais aussi insectes.
- Elle accueille la nidification notamment des grives, des merles et des passereaux.
- Elle constitue une zone de refuge pour les perdrix et les lièvres.
- Elles sont fréquemment empruntées lors des déplacements notamment des mammifères tels que les chevreuils ou les renards par exemple.

Partenaire privilégié de la Fédération Départementale des Chasseurs depuis de nombreuses années, l'association «Arbres et Paysages Tarnais» à travers David CAMPO propose un accompagnement technique pour la mise en place de haies champêtres cynégétiques à prix réduit soutenu par le Conseil Général, le Conseil Régional et la Fédération Départementale des Chasseurs.

Au menu de la journée, tilleuls à petite feuille, alisiers, sorbiers domestiques et merisiers pour les grandes espèces ; pommiers francs, noisetiers, pruniers domestiques, érables champêtres, cognassiers et amandiers pour les espèces moyennes et cornouillers sanguins, prunelliers, troènes communs, lilas communs, lauriers, viornes lantanes et églantiers pour les petites espèces vont composer cette grande haie.

Armés de houes, de pelles, de filets et de tuteurs, tous les participants s'organisent pour réaliser cette plantation qui se terminera en milieu d'après-midi. A la pause déjeuner offerte par la famille ASSEMAT, nous échangeons sur les intérêts communs de l'agriculture moderne, de la chasse et du piégeage de certaines espèces pouvant occasionner des dégâts.

*Le président de la société de chasse d'Aiguefonde
Régis Blattes*



Remerciements pour cette superbe journée à David CAMPO « d'Arbres et Paysages Tarnais », Pierre, Jacques, Francis, Alexandre, Cédric et Maxime de la SCEA ASSEMAT Elevage et Daniel, Nicolas, Régis de la Société de Chasse d'Aiguefonde.



LA BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

A la rentrée de septembre, la bibliothèque ouvrira désormais les lundis en lieu et place des mercredis et des jeudis selon le calendrier suivant :

Calendrier 2022 (1^{er} semestre) - 15h-18h

SEPTEMBRE 2022.....	lundi 5, lundi 19
OCTOBRE 2022	lundi 10, lundi 24
NOVEMBRE 2022	lundi 7, lundi 21
DECEMBRE 2022	lundi 5, lundi 19

AIGUEFONDE EN FÊTE ! Le comité des fêtes a hâte de vous retrouver !!!

Le week-end du 3, 4 & 5 juin au centre de loisirs «La ruche», les bénévoles vous attendront avec impatience pour un programme plein de réjouissances :

Le vendredi 3 juin dès 18 h 30, vous pourrez venir vous accouder à la buvette pour un apéritif - Tapas, avec le Bar à bière dans une ambiance Bandas, un verre d'amitié sera offert à tous les habitants de la commune. À partir de 21h animation musicale par le Comité des Fêtes.

Le samedi 4 juin l'après-midi sera animée par le concours de pétanque en doublette. Inscription ouverte de 13h30 à 14h au centre de la ruche, au prix de 8€/équipe. À partir de 18h30, venez passer un moment convivial autour d'un apéritif avec tapas dans une ambiance Bandas. Vous pourrez également profiter du bar à bière avec différentes variétés (blonde, brune, blanche, fruité...) à partir de 22h un concert

avec le groupe RAZPOP viendra animer la soirée, ils vous transporteront par leur énergie et leur reprise des tubes pop/rock des années 80 à nos jours.

Enfin, le dimanche 5 juin, la fête touchera à sa fin par une dernière soirée toute aussi festive puisque le lundi est férié !

A partir de 18h30, vous pourrez accompagner votre apéritif par des tapas ainsi que le bar à bière. Profitez du jour férié pour vous inscrire au repas « PAELLA » animé par LES VIDES GRENIERS. Inscriptions au 06.32.77.58.93 (à partir du 1^{er} mai) - Tarifs : 20 € par personne - Prépaiement obligatoire par chèques ou espèces.

Tout au long des 3 jours, un stand sandwich comblera vos petits creux.

Le comité

NOUVEAUTÉS AUX ÉCURIES DU MILIAS !

Vous pouvez maintenant pratiquer l'équitation à l'abri. Grâce à un manège flambant neuf, vous pouvez rester au sec quel que soit le temps. Une nouvelle monitrice vient renforcer l'équipe, bienvenue à Hélène. Elle prendra soin de vos chevaux et vous fera passer de très beaux moments en leçon. Profitez d'une offre de printemps avec une remise de bienvenue pour tout nouvel abonnement. Voir offre au centre équestre.

A bientôt !



PÉTANQUE DE SAINT-ALBY

Le club de pétanque de St Alby a repris les concours d'assiduité du mercredi réservé à nos membres depuis le 2 mars 2022. Le qualificatif qui a eu lieu le 2 avril sous la neige, la pluie et le vent, comme a pu le constater Mr CÉRÉ lors de sa venue, s'est quand même bien déroulé.

Nous remercions la mairie pour les équipements prêtés pour cette manifestation.

Lors de ces qualificatifs une féminine du club s'est qualifiée et a été défendre nos couleurs à ARTHES le dimanche 3 avril. Elle s'est inclinée en 8^{ème} de finale. Nous félicitons Brigitte pour cette performance.



ÉCOLE FONTALBA



CHASSE AUX ŒUFS

Aujourd'hui à la cantine de l'école maternelle, repas de Pâques et Chasse aux Œufs.

Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment de fête à table et se sont amusés à chercher les œufs cachés dans l'école. Les paniers étaient bien remplis de chocolats ! Ensemble, nous avons passé un agréable moment dans la joie et la bonne humeur !



SOUPE AUX CAILLOUX

Au cours du mois de novembre les enfants ont travaillé sur un projet « soupe » : ils ont découvert des histoires liées à celle de « la soupe aux cailloux », ils ont découvert et goûté de nombreux légumes de saison. Nous sommes ensuite allés chercher des légumes chez les maraîchers de Saint-Alby pour pouvoir préparer une bonne soupe : Valériane et Tom nous ont gentiment accueillis dans leur potager, ils nous ont communiqué leur passion et connaissances. La soupe des légumes de saison était délicieuse !



NOËL

Plusieurs animations ont eu lieu pour attendre les vacances de Noël : Les enfants ont beaucoup apprécié le spectacle de cirque « Caillou et les cadeaux ».

Ils ont eu la surprise de découvrir que le Père Noël était passé pendant la récréation et leur avait laissé à chacun un beau livre. Et pour finir en beauté, ils ont pu déguster les bonnes bûches préparées par le boulanger d'Aiguefonde et offertes par la mairie.



PLANTATION DES ARBRES

Richard est venu planter un murier platane dans la cour, un noisetier, un noyer et un châtaigner dans le verger. Cela a été l'occasion pour les enfants de découvrir les outils, les arbres à nu, d'observer et questionner Richard pendant qu'il plantait. Ces nouveaux venus complètent notre verger déjà bien fourni (cerisier, poirier, cognassier, pommier, prunier, ronces).



VISITE DE LA MÉDIATHÈQUE DE MAZAMET

Nous avons eu le plaisir de découvrir la médiathèque de Mazamet. Après une visite de tous les espaces (jeunesse, coin audio et ludothèque), la bibliothécaire nous a accueilli pour lire plusieurs histoires. Les enfants n'ont qu'une hâte : y retourner en famille.





12^e RONDE AIGUEFONDAISE

Pour une reprise après deux années blanches, les organisateurs ont été gâtés avec une météo hivernale !!!

La neige du samedi n'a toutefois pas entaché l'enthousiasme des bénévoles qui ont tout fait pour que les courses du lendemain se déroulent dans les meilleures conditions. Au menu balisage des parcours, préparation des ravitaillements, des dotations, mise en place des tables à la salle, etc.

La fraîcheur du dimanche n'a quant à elle pas découragé les participants. Au final, ils étaient 233 sur les trois épreuves (piste du dolmen, ronde aiguefondaïse et randonnée) plus une dizaine d'enfants sur les courses qui leur étaient réservées. Au niveau des résultats, victoire d'Aurélien PINEL et Kiara BISARO sur le 20 kms, de Damien COUSINIE et Charlotte BERTHAULT sur le 8 kms.

Le club de Courir Ensemble remercie tous ses partenaires, en particulier la municipalité d'Aiguefonde et vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous en 2023 pour la 13^{ème} édition.

Les entraînements continuent les mardis et jeudis soir à 18h30 et le dimanche matin à 9h. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Lionel au 06.03.32.34.92



US AIGUEFONDE

L'US AIGUEFONDE CHAMPION DU TARN FUTSAL !

Pour la deuxième fois d'affilée nos joueurs U15 sont champions du Tarn futsal. Grâce à un jeu collectif très bien huilé depuis de nombreuses années, nos joueurs s'imposent facilement face au FC Pays Mazamétain, sur un score sans appel de 6-1 sous le regard de nombreux supporters qui avaient fait le déplacement, ainsi que de Monsieur le maire Vincent GAREL toujours premier supporter du club.

Nouveau titre pour notre club qui continue de grandir d'année en année, place maintenant à la reprise du championnat territoire où nos joueurs essaieront d'aller chercher une des deux premières places synonyme de Play off régional ainsi que la coupe du Tarn en extérieur.

Après leur titre futsal face au Pays Mazamétain le 06 mars dernier, nos U15 finissent aussi premier au classement pour le challenge du carton vert avec 10 cartons. Celui ci est distribué par les clubs adverses aux joueurs de notre équipe pour leur bon comportement, engagement, respect, solidarité, etc.



Samedi 19 mars le club a envoyé deux jeunes, Corentin et Kylian joueurs U17 au module U9 à SOUAL pendant deux jours. Fidèles au club depuis maintenant 11 ans en tant que joueurs, ils ont décidé eux aussi de devenir éducateurs des petits, notamment la saison prochaine où en plus d'être joueurs, ils seront grâce à ce module éducateurs au club pour le plus grand bonheur de nos U9 qui en sont ravis. Bien sûr, la formation n'est pas finie, le mercredi, ils sont encadrés par Kamel et pour les matchs par Nicolas.

Dans le cadre du développement du football féminin sur notre bassin sud-tarnais, nos U15F se sont retrouvées avec nos voisines de l'Etoile Sportive Montagne Noire pour une rencontre des plus amicales. Le but étant de promouvoir et proposer à toutes les jeunes filles une pratique adaptée à leur niveau, leur souhait, dans toutes les catégories pour les prochaines saisons. Cela passera par la volonté de chacun de faire grandir le foot féminin, par de la discussion, de l'écoute, en travaillant collectivement et sans y voir aucun intérêt individuel comme c'est trop souvent le cas. En espérant le soutien de nos instances pour la mise en place de ce beau projet.

On n'oublie pas évidemment nos autres équipes, avec nos pitchouns U7 qui brille aussi dans leurs compétitions, les U9, U11 et U13 qui accomplissent un très beau parcours également. Le tournoi du club se prépare pour ces catégories.

Le club remercie tous les entraîneurs bénévoles qui œuvrent sur les terrains la semaine et les week-ends. Ils ne comptent par leurs heures pour transmettre aux enfants leur amour pour le ballon rond. Un grand merci aux parents bénévoles qui sont toujours là pour donner un coup de main pour faire vivre notre petit club. Merci aussi à la mairie d'Aiguefonde qui répond toujours présent à nos demandes.

Vive les oranges et noirs, vive l'US Aiguefonde !



BERCAIL :

Pendant les vacances de février, les ados ont pu participer à plusieurs activités variées : street surfing, archery tag, badminton, ciné bercail, initiation golf, patinoire,... Accompagnés de l'équipe d'animation Charline CHABBERT et Kamel BOUCHEBEL, ils ont aussi réfléchi à l'organisation d'un évènement à savoir un loto. Celui-ci a eu lieu le vendredi 13 mai 2022 au complexe sportif Alain Guiraud de FONTALBA. Pour cela, les jeunes et leurs parents sont allés démarcher les commerces sur le bassin Mazamétain.

Durant les vacances d'avril, le thème était basé sur le RAP, Graff et Break dance. Au programme écriture de texte, danse et graff sur toile avec la participation de Sofiane HADDOUCHE, visite d'un studio sur Albi, concert pour clôturer les vacances. Par ailleurs, en partenariat, avec l'association «Mine de rien», les jeunes du bercail ont pu écrire eux même et mettre en musique leur chanson.

En prévision, pour les vacances d'été, le bercail sera ouvert du 8 au 22 juillet, du 1er au 5 août et du 22 au 31 août. Un planning sera distribué aux familles courant juin. D'autre part, un chantier loisirs jeunes sera organisé les 11, 12, 13 et 15 juillet 2022 sous la responsabilité de Charline (animatrice jeunesse) et Kamel (animateur sportif municipal). 12 jeunes de 12 à 17 ans auront pour mission de nettoyer, entretenir et ramasser les déchets sur les abords d'un sentier communal. Le principe du projet «chantier loisirs» est de permettre aux jeunes de la commune de participer au développement local, à l'aménagement et l'entretien d'espaces naturels ou d'équipements publics. En échange de ce type de travail d'intérêt communal, la MJC, en partenariat avec la mairie d'Aiguefonde et la CAF du Tarn, finance les projets de loisirs des jeunes. En contrepartie, un séjour sera organisé à CAUTERETS dans les Pyrénées du mardi 26 juillet au vendredi 29 juillet 2022. Ce séjour sera encadré par Charline et Kamel. Fort de notre partenariat avec la MJC de Saint Baudille, deux groupes d'ados se retrouveront et partageront une semaine de loisirs riche en émotion (baignade, visite, randonnée, ...).





MJC LA RUCHE

Pour les vacances de Février, le thème était Disney, l'ambiance féerique, la découverte du monde imaginaire. Cette période a été faite de façon à avoir une cohérence sur les deux semaines. La première semaine nous avons évoqué le monde qu'est Disney. La féerie autour de ce monde, les morales dans les dessins animés et contes.

Beaucoup d'activités manuelles ont été mises en place afin de s'adapter au temps. Un cinéma a eu lieu sur le centre, nous avons regardé NARNIA, le film était un peu long pour eux. La réalisation d'un gâteau "Mickey" a eu lieu, des jeux autour des musiques Disney.

La seconde semaine s'est déroulée comme la précédente avec d'autres activités manuelles, une activité cuisine avec la confection de pommes d'amour qui a été adorée par les enfants.

Durant les vacances d'avril, le thème était l'Asie et la biodiversité. Les enfants ont pu participer à des activités diverses et variées (calligraphie avec une intervenante, astrologie chinoise, jeux traditionnels, préparation de goûter).

Une sortie par semaine a été mise en place. La première sortie était une balade sur la commune d'Aiguefonde et la seconde une sortie au jardin des Martels. Les enfants ont adoré. Puis pour finir les vacances en beauté, une exposition s'est déroulée le vendredi après-midi afin que les parents puissent venir voir le travail réalisé pendant les vacances.



LE CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des sages d'Aiguefonde poursuit le projet proposé en septembre 2022 qui consiste en la création d'un espace de biodiversité avec la création d'un arboretum.

C'est sur les conseils avisés de Jacques Clavier, retraité de l'ONF associé au Conseil des Sages que plusieurs rencontres ont permis d'organiser le projet avec la participation des écoles et la MJC de la commune.

Les réunions ont permis de définir le lieu, le choix des essences... en tenant compte de la spécificité du territoire.

M Clavier est intervenu à l'école primaire le 24/03 pour animer un atelier auprès des élèves où un travail en amont a permis aux enfants de faire des recherches sur les arbres choisis.

Le lendemain, les enfants en classe de CM2, ont pu planter un arbre sur lequel leur nom était inscrit.

Les enfants de la maternelle en grande section ont également fait une petite balade le 24/03 pour la présentation du lieu et ont planté leur arbre avec leur étiquette le 25/03.

Le Conseil des sages travaille également sur des fiches techniques de présentation des arbres qui feront l'objet d'un livret pédagogique pouvant être réutilisé par les écoles et la MJC.



CRÈCHE LES BAMBINS D'AUTAN

Depuis quelques mois, des travaux sont en cours à la crèche. En effet la terrasse côté Nord va être fermée offrant ainsi une pièce supplémentaire. Ces travaux sont financés par la Mairie. Nos bambins ont fêté mardi gras ! Les enfants ont dansé, chanté et certains se sont déguisés.

Un super moment de fête !

L'équipe des bambins



INFIRMIER



Infirmier diplômé depuis plus de 10 ans, avec une expérience en soins d'urgence et en cancérologie, Vincent SAVOYE viens d'intégrer l'équipe de Sylvie ZACARIAS, Corinne CAPET et Camille VALLOIS comme collaborateur. Après 8 ans de remplacements divers il choisit Aiguefonde et le cabinet de soins infirmiers de SAINT-ALBY pour s'installer et soigner les habitants de notre bassin de vie.

Le cabinet se situe au 2 rue de Poitou à SAINT-ALBY. Ils vous y recevront uniquement sur rendez-vous ou ils se déplaceront à votre domicile pour tout type de soins.

Vincent SAVOYE - 06.71.54.69.65 - v.savoye@me.com

NOS ARTISANS

LES ÂNES D'AUTAN

Bien-être, qualité et engagement

Depuis 4 ans, le domaine des Ânes d'Autan se situe à la Métairie Neuve à Aiguefonde, près du Lac des Montagnès. Myriam et Marion sont très passionnées par leur travail et forment une équipe soudée et pleine de volonté. Elles privilégient authenticité et convivialité, venez à leur rencontre.

L'entreprise Les Ânes d'Autan est spécialisée dans la conception et la vente de produits cosmétiques à base de lait d'ânesses biologique frais, certifiés ECOCERT et Nature & Progrès, sont engagés dans une démarche RSE et travaille au quotidien dans le but d'améliorer les pratiques saines de l'entreprise.

Depuis quelques années, l'entreprise vous donne la possibilité de profiter de moments de bien-être et détente dans cette combe paisible et sereine mais aussi de partager avec vous son art de vivre. Que ce soit à travers les chambres d'hôtes, le salon de thé ou l'institut de beauté venez renouer avec la nature et faire le plein d'énergie. Les clients qui le souhaitent pourront découvrir l'agrotourisme. L'agrotourisme, c'est le fait de prendre quelques jours de vacances en milieu fermier ou agricole.

L'occasion de s'immerger dans un nouvel environnement et de s'imprégner de son univers. Au programme un partage de savoir-faire, de randonnées, et de nouveaux paysages.



Les Ânes d'Autan, situés au cœur de la Montagne Noire vous ouvrent les portes de ce slow tourisme. Ces jours de détente seront l'occasion de vous déconnecter, dans tous les sens du terme !

Respirer l'air frais de la montagne et reconnectez-vous avec la nature le temps d'une nuit ou d'un séjour détente.

Renseignements : 06 95 26 69 63

contact@lesanesdautan.com



PANNEAU POCKET



Une application simple & gratuite !

Aiguefonde vous propose une application pour être informé rapidement. Nous pouvons diffuser en temps réel des messages de prévention, d'alerte, de risque en cas de phénomènes météo inhabituel, modification de la circulation temporaire, événements imprévisibles... Mais aussi des messages pour informer ou rappeler des animations, spectacles, conférences, événements sportifs organisés sur la commune.

Téléchargez l'application dès maintenant.

FLEURISSONS-NOUS



Un agriculteur de la commune nous a proposé des graines de tournesol à planter en mai-juin pour tous ceux qui le souhaite. Nous les tenons à votre disposition au secrétariat de la mairie.

Nous remercions Benoît de ce geste citoyen et floral.

COMMUNIQUÉ SIVAT

Nous vous informons que le SIVAT, gestionnaire du service de l'eau potable, assure actuellement, gratuitement le remplacement de tous les compteurs d'eau sur la Commune d'Aiguefonde (l'article 9 de l'Arrêté Ministériel du 6 mars 2007, impose le changement des compteurs d'eau de plus de 15 ans).

Ces nouveaux compteurs permettront de relevé à distance les index sans déranger les usagers et feront gagner un temps précieux au gestionnaire. Le compteur est un appareil mesurant avec précision la quantité d'eau consommée dans un foyer. Ce dispositif doit être fiable. Or passé 15 ans d'utilisation, sa fiabilité diminue et peut même se retrouver altérée. Il doit donc être remplacé par un nouveau système. Ce renouvellement vise à améliorer la qualité du service rendu, à sécuriser vos installations et à garantir le bon fonctionnement de votre compteur.

Les hameaux et villages d'Aiguefonde, du Fourchat, Des Vignals, La Seignarié, Lacalm et la moitié de Calmon sont déjà équipés de ces nouveaux compteurs. Toute la commune d'Aiguefonde devrait être terminée d'ici la fin de l'année 2022.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Petit rappel de courtoisie !

Avant le début de la saison estivale, propice aux rencontres entre amis, aux réunions conviviales de quartier, mais aussi aux travaux dans les jardins, nous vous rappelons quelques règles élémentaires pour passer un été paisible et serein :

Par arrêté préfectoral du 25 juillet 2000, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par les particuliers en utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore, tels que tronçonneuses, tondeuses, perceuses ou tout autre appareil bruyant ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

Du Lundi au Vendredi :de 9h à 12h et de 14h à 20h

Les Samedis :de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les Dimanches et jours fériés :de 10h à 12h

Les beaux jours arrivent, respectons ces contraintes horaires dans l'intérêt de tous ! Bon été à toutes et à tous !

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont en effet responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. Par ailleurs, le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. Des distributeurs de sacs à déjections canines sont à votre disposition. Ce mobilier urbain et les poubelles installées à proximité permettent aux propriétaires de chiens de participer à la propreté et à l'hygiène de la commune. Nous remercions les personnes qui utilisent ce matériel mis à leur disposition.

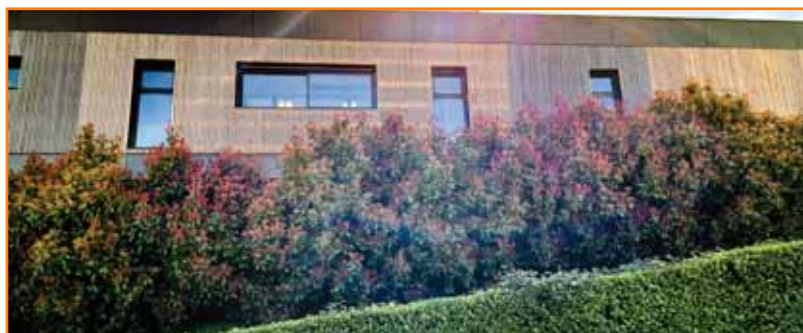
Votre geste citoyen rend nos villages plus accueillants et plus propres.

«TRAVAUX FINIS, EN COURS ET À VENIR»

Sur cette double page, nous souhaitons vous présenter les travaux réalisés, ceux en cours et les projets. Nous avons à cœur de préserver le patrimoine tout en embellissant et sécurisant notre cadre de vie.

FINIS

CRÈCHE - Aménagement de la terrasse en espace de vie et création d'un local poussette



CHEMIN DES VIGNES - Réalisation de trottoirs / Mise en sécurité



EN COURS - PRESBYTÈRE

Début des travaux de l'aménagement du presbytère en gîte communal



EN COURS

ANCIENNE POSTE

Crépis façade sud de l'ancienne poste



WC PUBLICS

Création de WC publics au Pré de la Garrigue



À VENIR

EGLISE SAINT-PIERRE Porche et façade nord



TRAVERSÉE DE ST-ALBY Travaux d'aménagement



CENTRE DE LOISIRS Rénovation



LA MISSION LOCALE



Mission Locale

Tarn Sud



La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à accéder à l'autonomie et l'emploi

Information Accompagnement Conseils

Castres

Mazamet



7 Place Pierre Fabre
81 100 Castres

8 Place Gambetta
81 200 Mazamet

05 63 51 63 20

05 63 61 92 50

Horaires des antennes

Lundi disponible uniquement par téléphone

Lundi - Vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h

EMPLOI



- Recherche d'emploi
- Immersion en entreprise
- Job dating & forum
- Technique de recherche d'emploi : C.V, lettre de motivation, préparation aux entretiens
- Apprentissage
- Parrainage
- Mise en situation professionnelle

FORMATIONS



- Aide à la définition d'un projet professionnel
- Découverte de métiers
- Accès à une formation professionnelle (différents mode de financement : PRFP, CPF, Pôle Emploi)
- Conseil en évolution professionnelle
- Plateforme de soutien et d'appui aux décrocheurs (PSAD)

SOCIAL

Santé



- Amélioration de l'image de soi vers l'insertion professionnelle
- Informations sur la santé
- Aide à l'accès aux droits

Logement



- Accompagnement à l'accès à un logement autonome
- Accompagnement pour logement d'urgence et temporaire

Budget



- Aide à la gestion du budget
- Recherche d'aides financières

Transport



- Information sur les transports
- Aide à la mobilité

Citoyenneté & bénévolat



- Engagement citoyen et solidaire
- Informations et offres de Service Civique
- Informations, job et mission à l'étranger
- Accès aux activités culturelles, sportives ou loisirs

SENSIBILISATION AUX VIOLENCES FAITES AUX PERSONNES ADULTES

95% des victimes sont des femmes. Différentes réponses sont possibles, que ce soit nationalement ou localement, nous vous en donnons les contacts. Pour vous aider dans ces difficultés, des outils ont été élaborés tels que cette échelle des situations et ce que recouvre le terme de violence. Ne restez pas isolé avec ce problème.

Nouvelles permanences de proximité :

LABRUGUIÈRE

le 2^e mardi de chaque mois

Pôle social - Avenue Général de Gaulle

PUYLAURENS

les 2^e et 4^e jeudis après-midi de chaque mois

Maison du département - Avenue de Castres

Serice gratuit sur rendez-vous :

05 63 72 15 00 - cidff.tarn@wanadoo.fr

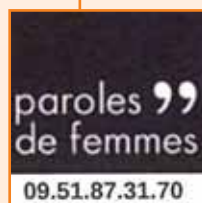
PROFITE	Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts
	Accepte tes amies, amis et ta famille
	A confiance en toi
	Est content quand tu te sens épanoui
	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble
VIGILANCE, DIS STOP !	Te fais du chantage si tu refuses de faire quelque chose
	Rabaisse tes opinions et tes projets
	Se moque de toi en public
	Est jaloux et possessif en permanence
	Te manipule
	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
	Fouille tes textos, mails, applis
	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes
	T'isole de ta famille et de tes proches
	T'oblige à regarder des films pornos
PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE	Thumille et te traite de folle quand tu lui fais des reproches
	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
	Menace de se suicider à cause de toi
	Menace de diffuser des photos intimes de toi
	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe
	Ta touche les parties intimes sans ton consentement
	T'oblige à avoir des relations sexuelles
	Ta menace avec une arme

Où vous situez-vous ?

VERT

ORANGE

ROUGE



LA RUE N'EST PAS UNE POUBELLE

les déchets encombrants, c'est à la déchèterie



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 10 MARS 2022 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Motion de soutien au peuple Ukrainien

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter une motion de soutien au peuple Ukrainien qui fait l'objet d'une violente agression de la part de la Russie, au mépris du droit international.

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains qu'elle engendre, les élus municipaux d'Aiguefonde s'engagent à mettre en œuvre, en relation avec les services de l'Etat, des collectivités territoriales et de l'association des Maires de France, les mesures qui pourront être utiles au soutien du peuple Ukrainien en termes de collecte de dons.

La commune pourra également, le cas échéant, mettre à disposition des bâtiments municipaux pour accueillir des familles réfugiées venant d'Ukraine.

Les élus d'Aiguefonde tiennent à saluer le courage des forces militaires et des populations civiles, rassemblées autour de leur président Volodymyr ZELENSKY qui défendent avec détermination leur pays.

Nous sommes fiers de l'unité européenne, de cette Europe de la défense, unie et responsable qui a su prendre la mesure de la gravité de cette atteinte à la paix.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver cette motion pour le soutien au peuple Ukrainien. "

Approuvé à l'unanimité

Attribution d'une aide exceptionnelle pour soutenir le peuple Ukrainien

En attente du vote du BP 2022, afin de garantir le bon fonctionnement des associations et de leur trésorerie, il est proposé au conseil municipal d'accorder un acompte sur la subvention 2022 à l'US Aiguefonde pour un montant de 2 000 €, ainsi qu'à la MJC d'Aiguefonde qui met en œuvre l'ALAE dans les deux écoles publiques, pour un montant de 7 500 €.

Approuvé à l'unanimité

2022- sur subventions pour l'année 2022003. Attribution d'acomptes

En attente du vote du BP 2022, afin de garantir le bon fonctionnement des associations et de leur trésorerie, il est proposé au conseil municipal d'accorder un acompte sur la subvention 2022 à l'US Aiguefonde pour un montant de 2 000 €, ainsi qu'à la MJC d'Aiguefonde qui met en œuvre l'ALAE dans les deux écoles publiques, pour un montant de 7 500 €.

Approuvé à l'unanimité

Modification délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire : complément à la délibération n° 2020-018 du 27 mai 2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L 2122-22 du CGCT, et pour faciliter la bonne marche de l'administration communale,

Le conseil municipal donne délégation à M. le Maire pendant la durée de son mandat, pour solliciter auprès de l'État, d'autres collectivités territoriales, ou d'autres partenaires institutionnels, l'attribution de subventions en fonctionnement et en investissement, quels que soient la nature de l'opération et le montant prévisionnel de la dépense subventionnable.

Approuvé à l'unanimité

Rétrocession de deux concessions aux cimetières d'Aiguefonde et Calmon

Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux demandes de rétrocession de concessions sont arrivées en mairie. Ces concessions, une au cimetière d'Aiguefonde et l'autre au cimetière de Calmon, sont dépourvues d'inhumation.

Il est proposé au conseil d'accepter ces rétrocessions au prix de 2/3 du prix d'achat.

Approuvé à l'unanimité

Renouvellement convention opération «Façades, Bilans thermiques, Menuiseries et Vitrites commerciales» pour l'année 2022

Proposition de renouveler l'opération «Façades, Bilans thermiques, Menuiseries et Vitrites commerciales» et d'approuver la convention entre la Commune d'Aiguefonde et CITY Consultant représenté par M. Didier CUQUEL, dont le siège est à Castres, fixant la participation de la Commune à 3 420 € HT pour 2022.

Approuvé à l'unanimité

Opération « façades » 2021 – Attribution de subvention

Monsieur Vincent GAREL, Maire, propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à M. et Mme ALAZETTA pour un montant de 471 €, sous réserve du contrôle et visa de M. CUQUEL à l'issue des travaux.

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour la mise en sécurité et l'aménagement du petit causse au chemin des vignes auprès de l'Etat au titre du DETR, du Conseil Départemental au titre d'Atout Tarn et des amendes de police

Vu la délibération 2021-018 du 15 avril 2021 autorisant Monsieur le Maire à lancer une étude pour la mise en sécurité et l'aménagement du petit causse au chemin des Vignes.

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement pour sécuriser le carrefour du Petit Causse, sécuriser les entrées des maisons des riverains et en créer des trottoirs jusqu'à la partie rénovée du chemin des Vignes.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Maître d'ouvrage : commune

Montant total de l'opération (HT) : 79 510.00 €

Montant éligible (HT) pour le DETR : 66 835.00 €

Subventions sollicitées

ETAT :20 050.50 € (30% du montant éligible au titre du DETR)

Conseil Départemental :23 853.00 € (30% du montant de l'opération au titre des amendes de police)

Conseil Départemental :19 606.50 € (24.66% du montant de l'opération au titre d'Atout Tarn)

Autofinancement Communal :16 000.00 € (20.13% du montant de l'opération)

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention pour la création et l'aménagement d'un WC public au Pré de la Garrigue auprès de l'Etat au titre du DETR et du Conseil Départemental au titre d'Atout Tarn

Vu la délibération 2021-019 du 15 avril 2021 autorisant Monsieur le Maire à lancer une étude pour la création et l'aménagement d'un WC public au Pré de la Garrigue, Considérant les manifestations à venir, culturelles, associatives et sportives, il est nécessaire de créer un WC public avec un point d'eau extérieur au Pré de la Garrigue. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Maître d'ouvrage : commune

Montant de l'opération (HT) : 32 091.87 €

Subventions sollicitées

ETAT :9 627.56 € (30 % au titre du DETR)

Conseil Départemental :11 232.16 € (35 % au titre du contrat Atout Tarn)

Autofinancement Communal :11 232.15 € (35 %)

Approuvé à l'unanimité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des amendes de police

Depuis quelques mois, un examen des voies à dénommer a été réalisé pour résoudre des difficultés d'adressage, de numérotation des habitations, et également pour faciliter les interventions en cas de secours (mise à jour des GPS).

Suivant leur localisation, les dénominations s'effectuent de façon à permettre de conserver l'origine ou la désignation historique de la voie.

Considérant l'achat de plaques de rues et de n° relatif aux modifications de dénomination de rues et le changement de numérotation de certaines habitations, il est proposé au conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Tarn, pour un montant de 1 081€.

Approuvé à l'unanimité

Autorisation à M. le Maire de lancer une étude relative à divers aménagements au stade de Fontalba

Monsieur le Maire rappelle que l'année dernière, la commune d'Aiguefonde a créé et aménagé au complexe sportif « Alain Guiraud » à Fontalba, une piste autour du stade, pour permettre une initiation à l'athlétisme et aux activités en extérieur pour les enfants des écoles (maternelle et primaire) et être également utilisée par toutes les associations communales ainsi qu'à titre individuel par les marcheurs ou les coureurs.

Dans cette continuité, M. le Maire propose au Conseil Municipal de finaliser les travaux au complexe « Alain Guiraud », à savoir : réfection de la pelouse du stade existant qui est en très mauvais état, création d'un terrain d'entraînement pour le foot, ce qui permettra de moins solliciter la pelouse du stade existant et goudronnage du parking

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de consulter les différents intervenants nécessaires à la réalisation de ce projet.

Approuvé à l'unanimité

Autorisation à M. le Maire de lancer une étude relative à l'aménagement du local médical existant en centre de santé

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la construction d'un local à usage médical de 60 m² en ossature bois a été réalisée en 2016. Vu les circonstances de désertification de médecins, infirmiers,... en milieu rural,

Monsieur le Maire propose en partenariat avec les services de la Région Occitanie d'effectuer des travaux ou agrandissement du local médical existant et de le transformer en centre de santé afin d'être en capacité d'accueillir des médecins et de palier ainsi aux besoins des administrés de la commune et peut des communes voisines. Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de consulter les différents intervenant nécessaire à la réalisation de ce projet.

Approuvé à l'unanimité

Création d'emplois saisonniers pour l'été 2022

Considérant qu'en raison des congés d'été du personnel municipal, il y a lieu de créer six emplois, à temps complet, de 3 semaines chacun maximum. Le Conseil Municipal, après avoir en avoir délibéré décide de créer 6 emplois saisonniers, à temps complet, d'une durée maximale de 3 semaines chacun.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Repas des aînés (Sylvie Zacarias)

- Avec les problèmes liés à la pandémie de Covid 19, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu ces 2 dernières années. Que pensez-vous qu'il serait souhaitable d'organiser pour compenser ce manque ? Nous vous lisons un courrier que nous a fait parvenir une habitante de la commune.
- M. GAREL** : explique qu'il était impossible au vu de la crise sanitaire d'organiser le repas des aînés en 2020 et 2021. Il rappelle aussi que suite au COVID, des dépenses de fonctionnement ont été plus importantes (masques, gel,...) de l'ordre de 25 000€ pour l'année 2020 par exemple. Il précise que le repas, cette année, aura lieu le 23 avril, sous réserve de la réglementation sanitaire.

2° - Entretien de la voirie (Sylvie Zacarias)

- Récemment, rue de la Jonquièrre et au lotissement de Puech Guilhem, plusieurs habitants nous ont demandé que leurs rues soient convenablement entretenues, tout au moins en bouchant les trous et en ayant un goudronnage correct. Plus largement, est-il fait un inventaire des rues à regoudronner ?
- M. GAREL** : explique qu'un inventaire de la voirie est fait régulièrement par M. LEROUX, adjoint aux travaux en collaboration avec le responsable des services techniques. Quant à Puech Guilhem une vérification est nécessaire, car des travaux ont été faits ces dernières années.

3° - Association de chasseurs de Grand Gibier d'Aiguefonde (Yves Couzinié)

- Nous avons été sollicités pour présenter dans les questions orales une demande de cette association. A ce sujet, un courrier recommandé a dû arriver en mairie récemment. Comment peut-on envisager de régler ce problème ?
- M. GAREL** : répond qu'il ne pourra pas apporter de réponse précise, ledit courrier n'étant parvenu en mairie que le 10 mars, jour du conseil municipal. Il explique tout de même que l'association cynégétique de chasse, qui est une association privée dispose actuellement de 150ha de terre pour chasser et qu'elle souhaiterait avoir 50ha supplémentaires, ce qui lui permettrait de pouvoir chasser le sanglier. La réponse définitive à cette lettre se fera à la prochaine séance, après renseignement pris auprès de la Fédération des chasseurs du Tarn et de l'Association communale de chasse.

4° - Déroulement des séances du conseil municipal (Yves Couzinié)

- Nous avons remarqué que dans nos échanges, il n'était pas mis de micro à la disposition des conseillers afin de plus facilement s'exprimer, le seul micro présent étant utilisé par monsieur le maire. Il nous semble qu'un micro supplémentaire sans fil utilisable par tous serait le bienvenu. Par ailleurs, compte tenu de notre positionnement au fond de la salle, la lecture de ce qui est projeté sur écran n'est pas évidente. Pourrait-on améliorer cette situation ? Enfin, il avait été question en début de mandat de retransmettre les séances du conseil municipal en vidéo. Où en sommes-nous de ce projet ?
- M. GAREL** : explique, que normalement, des micros sans fil sont mis à disposition des élus lors des conseils municipaux. Toutefois, en raison de la crise sanitaire et de la réglementation, il est impossible actuellement de faire circuler de mains en mains des micros. En ce qui concerne la lecture de ce qui est projeté sur écran, M. le Maire explique que normalement lorsque c'est la table du conseil qui est mise en place (ovale), tout le monde peut voir l'écran, (ce qui n'est actuellement pas possible car il faut respecter une certaine distanciation). Pour la retransmission des conseils en vidéo, le projet est toujours en cours.

5° - Parrainage présidentielle (Vivien Lacroux)

- Question à Monsieur le maire : En 2017, en tant que maire, vous aviez parrainé Emmanuel Macron. Pour 2022, rien n'apparaît vous concernant sur les listes de parrainages du Conseil Constitutionnel. Ne pensez-vous pas qu'avant de parrainer ou pas un candidat à la présidentielle, il serait bon de consulter le conseil municipal ou les électeurs de la commune, comme cela s'est fait dans certaines communes ?
- M. GAREL** : M. le Maire rappelle d'abord la réponse faite par la Préfecture du Var à certains Maires qui ont organisé un « référendum » : « le choix du Maire est un acte personnel et volontaire, qu'il ne peut déléguer ». Cette réponse illustre bien l'illégalité des consultations ou des délibérations des conseils municipaux en la matière. Par ailleurs, M. le Maire précise qu'il n'a pas souhaité parrainer un candidat pour cette élection et il précise qu'en tout état de cause, il n'aurait pas pu parrainer quelqu'un pour qui il n'aurait pas voté. Il pointe du doigt également, l'emballage médiatique habituel sur ce sujet, de tous ceux, « antisystème », qui indiquent ne pas avoir les signatures et qui finalement les obtiennent toujours. Enfin, l'idée de parrainer quelqu'un parce qu'il serait bien placé dans les sondages pose question, ce ne sont pas les sondages qui font l'élection, ce choix reste un choix personnel du Maire.

6° - Police Municipale (Vivien Lacroux)

- Question à Monsieur le maire : En 2017, en tant que maire, vous aviez parrainé Emmanuel Macron. Pour 2022, rien n'apparaît vous concernant sur les listes de parrainages du Conseil Constitutionnel. Ne pensez-vous pas qu'avant de parrainer ou pas un candidat à la présidentielle, il serait bon de consulter le conseil municipal ou les électeurs de la commune, comme cela s'est fait dans certaines communes ?
- M. GAREL** : indique que le recrutement d'un policier devait être effectif en janvier 2022, malheureusement la personne n'a pu être libérée de ses fonctions par sa hiérarchie. Un deuxième candidat a été retenu, qui devrait pouvoir exercer ses fonctions sur la commune au 1er mai 2022.

M. Lacroux souhaite poser une dernière question, M. le Maire la lui accorde :

7° - Lors des conseils municipaux, vous parlez de travaux, mais quand cela se décide-t-il ?

- M. GAREL** : indique que les idées sont portées par les élus, dans le cadre de discussions, d'échanges avec les citoyens et les acteurs associatifs. Ces idées sont concrétisées en projet et présentées en commission avant le vote du budget. Ces projets, pour la plupart, sont l'accomplissement d'engagement pris devant les électeurs.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h40.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 13 AVRIL 2022 À 20H30 - RAPPORT SUCCINT

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Vincent GAREL.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Le budget primitif d'une commune définit l'ensemble des dépenses et des recettes..

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif 2022 est voté en équilibre en section de fonctionnement à 1 586 500 €, en section d'investissement 1 371 607.05 €, et intègre une reprise des résultats n-1.

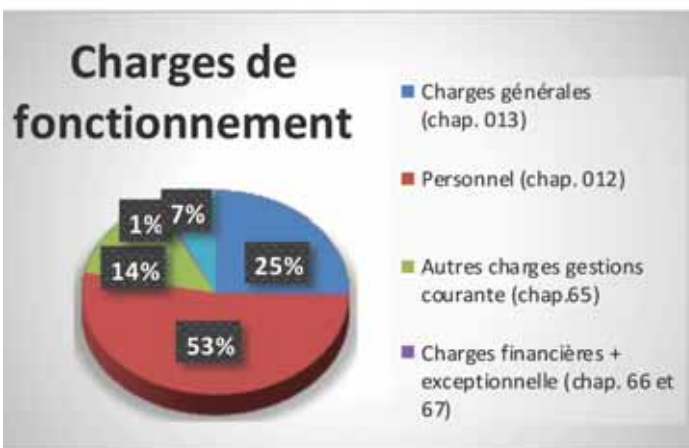
Résultat de fonctionnement N-1	
A. Résultat de l'exercice	308 939.00 €
B. Résultat antérieur reporté	767 249.33 €
C. Résultat à affecter (A+B)	1 076 188.42 €
D. 001 Solde d'exécution d'investissement N-1	240 252.05 €
Affectation	
R 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	300 252.06 €
R 002 Report en fonctionnement	775 936.37 €

Les principales dépenses et recettes de fonctionnement du budget primitif 2022

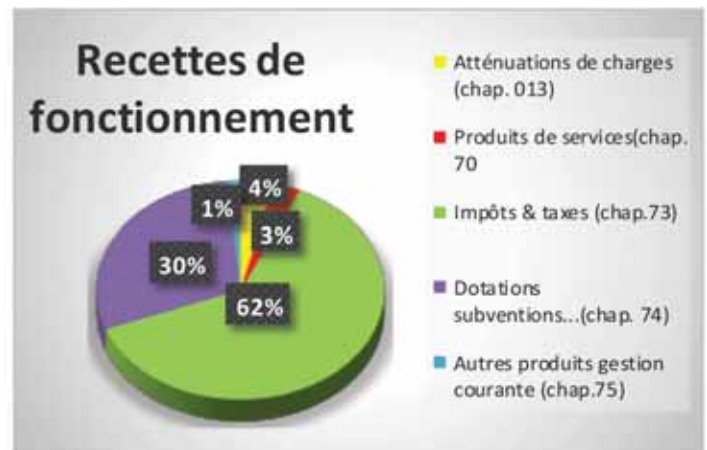
FONCTIONNEMENT		2021		2022
		BP	CA	BP
Chap.	DÉPENSES	1 655 628,50 €	1 402 273,20 €	1 586 500,00 €
011	Charges à caractère général	403 500,00 €	332 653,63 €	400 000,00 €
012	Charges de personnel	882 000,00 €	846 056,09 €	840 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	224 010,00 €	193 810,41 €	226 300,00 €
014	Atténuations de produits	1 000,00 €	268,00 €	1 000,00 €
66	Charges financières	10 000,00 €	9 453,53 €	8 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 658,04 €	1 200,00 €
68	Dotations provisions semi budg.	1 745,00 €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	114 000,00 €	- €	110 000,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	18 373,50 €	18 373,50 €	16 186,49 €
Chap.	RECETTES	1 635 510,00 €	1 711 212,29 €	1 586 500,00 €
013	Atténuations de charges	80 030,00 €	82 779,90 €	59 871,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	- €	- €	- €
70	Produits des services	50 596,00 €	61 970,29 €	47 000,00 €
73	Impôts & taxes	970 574,00 €	1 005 970,88 €	990 519,00 €
74	Dotations subventions...	497 100,00 €	518 093,49 €	467 100,00 €
75	Autres produits gestion courante	27 500,00 €	27 651,83 €	22 000,00 €
76	Produits financiers	10,00 €	3,82 €	10,00 €
77	Produits exceptionnels	9 700,00 €	14 742,08 €	- €

CA : Le Compte Administratif est une photographie réelle des actes budgétaires N-1.

BP : Le Budget Primitif 2022 voté



Le chapitre « charges générales » (qui comprend notamment les dépenses d'énergie) reste malgré l'inflation, stable grâce à une gestion très « près » des dépenses et un gros travail sur les économies d'énergie par l'isolation de bâtiments communaux. Les dépenses du personnel restent stables, en légère hausse compte tenu de l'évolution des carrières des agents.

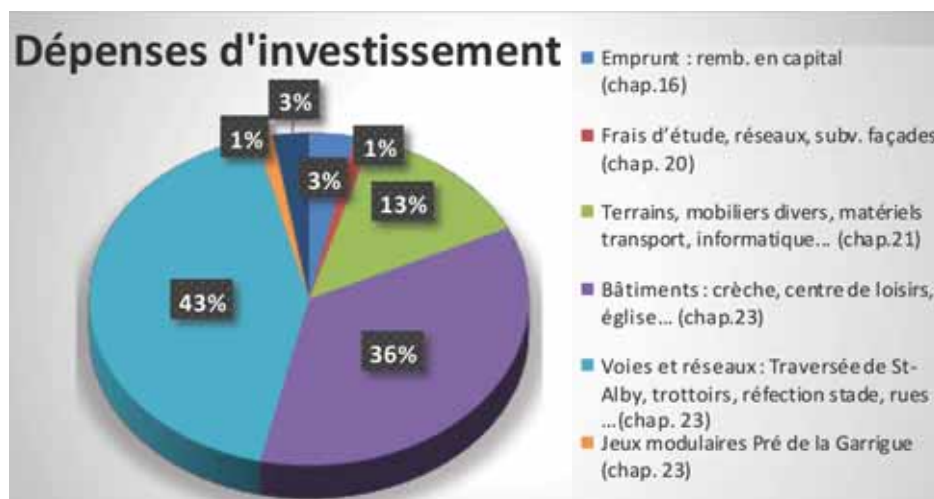


Après de forte baisse, les dotations sont stables depuis 2 ans, les recettes fiscales en évolution positive par l'augmentation des bases, tandis que la commune n'a pas augmenté ses taux depuis 2010.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

D'un volume général de 1 371 607,05 €, la section d'investissement, comprend entres autres les opérations suivantes :

Dépenses	Euros
16-Emprunts et dettes assimilées	27 000.00 €
20-Immobilisations incorporelles (frais d'étude, réseaux, subv. façades	10 000.00 €
21-Immobilisations corporelles (terrains, constructions...)	107 500.00 €
23-Immobilisations en cours	
- Bâtiments : (centre de loisirs, église...)	286 000.00 €
- Voies et réseaux : (traversée de St-Alby, trottoirs, réfection stade, rues de la Jonquière et de la Bergère...)	341 500.00 €
- Jeux modulaires Pré de la Garrigue	10 000.00 €
27638.Autre Ets public (EPF du Tarn)	21 360.00 €



L'ensemble des dépenses d'investissement est financé de la manière suivante :

Excédent capitalisé	308 939.09 €
Solde d'exécution n-1	240 252.05 €
Virement de la section fonctionnement.....	775 936.00 €
Taxe d'aménagement et FCTVA	65 000.00 €
Subventions	218 900.00 €

Produit des impositions directes

Pour mémoire :

Depuis 2020 : 80 % des foyers étaient totalement dégrévés de la taxe d'habitation.

Depuis le 1er janvier 2021 : la Taxe d'Habitation (TH) est totalement supprimée pour les résidences principales.

La commune, dans le cadre de sa politique de maîtrise de la fiscalité locale, a stabilisé ses taux depuis 2010.

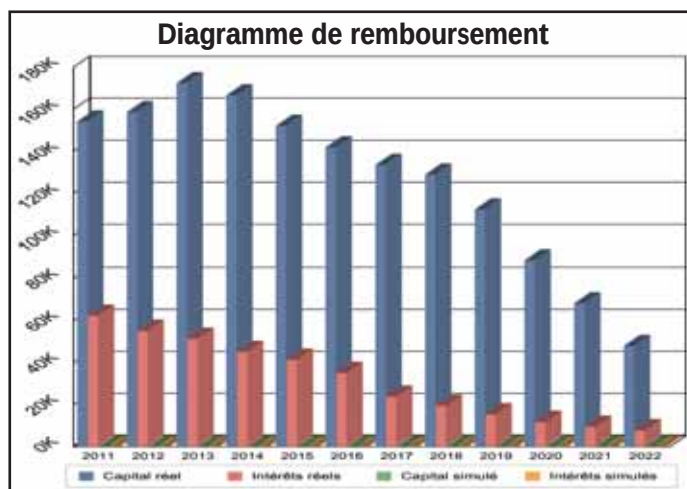
Bases prévisionnelles notifiées	Taux	Produit fiscal attendu
Taxe foncière bâti (TFB)	50.85 %	1 138 023 €
Taxe Foncière non bâti (TFNB)	102.96 %	38 610 €
Total produit attendu		1 176 633 €

Dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation et en application du coefficient correcteur, la commune devra contribuer à hauteur de 370 824 €. **Les dotations de l'Etat** : pour 2022, elles, seront de 338 697 € soit une baisse de 1.14 % par rapport à 2021.

Récapitulatif de la dette 2020 à 2028

- L'encours de la dette représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette. La commune est en phase de désendettement, ce qui nous permet de pourvoir à certains investissements importants, comme les travaux de la traversée de Saint-Alby.
- La capacité d'autofinancement brute (CAF brute) représente l'excédent de la section de fonctionnement utilisable pour financer des opérations d'investissement (remboursement de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée en faisant la différence entre les produits réels (sauf produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (sauf valeur comptable des immobilisations cédées de fonctionnement). La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.
- La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement.

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital
2020	100 400,14 €	11 794,11 €	88 606,03 €
2021	77 637,16 €	9 453,53 €	68 183,63 €
2022	55 694,72 €	7 803,94 €	47 890,78 €
2023	55 694,72 €	6 614,29 €	49 080,43 €
2024	55 515,50 €	5 370,82 €	50 144,68 €
2025	47 001,38 €	4 071,08 €	42 930,30 €
2026	34 095,48 €	2 712,54 €	31 382,94 €
2027	34 095,48 €	1 292,52 €	32 802,96 €
2028	8 523,87 €	93,76 €	8 430,11 €



Conclusion :

Au vu des résultats satisfaisants dégagés sur 2021 et la poursuite du désendettement, le niveau de l'épargne brute permet de poursuivre une politique ambitieuse en termes d'investissements. Ce budget a cependant été construit dans l'esprit d'une maîtrise des charges et dans une recherche continue de concours financiers.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ANNÉE 2022

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité absolue :

- Décide l'attribution pour l'exercice 2022 des subventions à aux associations (pour un montant total de 151 182 €) conformément à la liste annexée,
- Dit que les subventions aux associations sont votées à l'unanimité, à l'exception des associations dont vous trouverez ci-dessous la répartition des votes :
 - « MJC » : 20 voix POUR, 3 n'ont pas pris part au vote
 - « Les cavaliers du Milias » : 18 voix POUR, 5 voix CONTRE,
 - « L'OMAAJ » section fête (Office Municipal d'Animation Associative et de la Jeunesse) : 16 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, 2 n'ont pas pris part au vote

SUBVENTIONS VOTÉES 2022

SERENITARN Sce Aides à Domicile (ADAR)	1 350 €	CLUB NAUTIQUE MAZAMET AUSSILLON	500 €
ADDAH	80 €	Comité MAFNACA	80 €
AMICALE BOULISTE	120 €	CROIX ROUGE MAZAMET	110 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	120 €	ECURIE MONTAGNE NOIRE	250 €
AMICALE PHILATHELIQUE MAZAMETAINE	50 €	F. O. L. DU TARN	80 €
AMMAC (Asso. des marins et marins anciens combattants)	80 €	CLCV	100 €
ASSO BIBLIOTHEQUE PAYRIN	100 €	FOYER DE CALMON	1 200 €
ASS. CAVALIERS DU MILIAS	300 €	FOYER SOCIO-EDUCATIF MARCEL PAGNOL	50 €
ASS. COURIR ENSEMBLE	350 €	JUDO CLUB AUSSILLONNAIS	80 €
ASS. D'ORNITHOLOGIE DE LA MONTAGNE NOIRE	50 €	JUDO CLUB MAZAMET	80 €
ASS. ESPOIRS EQUESTRES	80 €	LES SAISONS DE LA VALLEE	180 €
ASS. FOPAC (ancien CPG ET CATM)	80 €	L'HAUTPOULOISE	250 €
ASS. GYM TONIQUE FONTALBA	70 €	MAZAMET PLONGEE	100 €
ASS. JEUNES SAPEURS POMPIERS	150 €	MJC AIGUEFONDE	2 200 €
ASS. LE LAURIER ROSE (purpan)	100 €	MJC Centre de Loisirs	1 220 €
ASS. ENTRAIDE TARNAISE	100 €	MOTO CLUB MAZAMETAINE	50 €
ASS. PASS AGES- (Résidence Foch)	300 €	INITIATIVE MONTAGNE NOIRE (Marchés producteurs) ..	150 €
AAPPMA Mazamet-Aussillon	180 €	O.M.A.A.J	3 000 €
ASS. J'M LIRE	80 €	O.M.A.A.J. Section fête	1 500 €
ASS. RANDONNEES PEDESTRES	130 €	RCAM XIII	250 €
ASS. RESTOS DU COEUR	800 €	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	150 €
ASS. SPORTIVE CITE SCOLAIRE DE MZT	150 €	SNAAG (Sté Nationale des anciens et des amis de la gendarmerie)	100 €
ASS. SPORTIVE COLLEGE MARCEL PAGNOL	200 €	SPORTING CLUB MAZAMETAINE	250 €
ASS. LOS PITCHOUNETS	160 €	STE DE CHASSE D'AIGUEFONDE	400 €
BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON	150 €	STE DE PETANQUE ST ALBY	120 €
CASH Les Buissonnets		UNION ASS HUMANIT. ET CARITATIVES (épicerie sociale) ..	450 €
Centre d'accueil et soutien des malades et handicapés)	80 €	UNION SPORTIVE AIGUEFONDE	4 500 €
CONVIVAGE TARN	520,65 €	UVM	180 €
CLUB ALPIN FRANCAIS	120 €	VALLEE DU THORE HANDBALL CLUB	180 €
CLUB CARPE MONTAGNE NOIRE	120 €	VTT CLUB MAZAMET MONTAGNE NOIRE	150 €
CLUB DE TIR MONTAGNE NOIRE PAYRIN AUGMONTEL ..	100 €	Divers (MONTANT NON ENCORE ATTRIBUE)	9 169,35 €
CLUB DE L'AMITIE ST ALBY	150 €		
TOTAL			35 000 €

Subventions exceptionnellesProposées 2022

MJC (pérénisation poste MJC)	1 500,00 €
Association "Deux mains pour demain"	80,00 €
Chantier Jeunes MJC	500,00 €
EHUS (Association enfant handicap unicité sourire)	100,00 €
FESTONATARN	80,00 €
SOUS TOTAL 1	35 760,00 €

Autres subventionsproposées 2022

AIDE AUX JEUNES POUR LES FORMATIONS BAFA (brevet aptitude)	500,00 €
PARTICIPATION AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	922,00 €
MJC (ALAE) y compris acompte déjà alloué	30 000,00 €
CRECHE LES BAMBINS D'AUTAN y compris acompte déjà alloué	34 600,00 €
SERENITARN ADAR - RAM	2 400,00 €
LES EMJICÉS (ancien FRMJC) poste coordinateur + frais	47 000,00 €
SOUS-TOTAL 2	115 422,00 €
TOTAL GENERAL (1+2)	151 182,00 €

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n°2022-001 du 4 avril 2022 :

De confier les travaux de réhabilitation et d'aménagement de l'ancien presbytère d'Aiguefonde en gîte d'étape aux entreprises, dont détail ci-dessous :

LOT	DÉSIGNATION	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE	MONTANT EN €	
				HT	TTC
1	Démolition, gros œuvre, charpente, couverture	Entreprise VIALARET S.A.S	8 chemin d'Aupillac 81200 Aiguefonde	53 990.00	64 788.00
2	Menuiseries extérieures	Menuiserie services Marc Culié	3 rue de Cargo Miol 81200 Aiguefonde	20 740.39	24 888.47
3	Menuiseries intérieures	Sas Pistre et Fils	Route de St-Pons 81270 Labastide Rouairoux	14 701.00	17 641.20
4	Plâtrerie : doublage, cloisons, faux plaf. isolat° des combles	Plac' aux Pros	34 av. Jacques Besse 81500 Lavaur	17 260.78	20 712.36
5	Électricité, chauffage	SAGélec GARRIGUES Élect.	43 rue de l'Industrie 81100 Castres	18 759.36	22 511.23
6	Plomberie, sanitaire, ventilation, chauff. par poêle à granulés	SAS des Ets CARCELLES	55 chemin des Meules 81100 Castres	27 300.00	32 760.00
7	Revêtement de sol, murs, peinture, net. fin de chantier	SARL Lacombe	34 rue Fermat 81100 CASTRES	20 500.00	24 600.00

Décision n° 2022-002 et 2022-003 du 4 avril 2022 :

Demande de subventions auprès de la FEDER et de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

Montant prévisionnel de l'opération : **189 705.53 € HT**

SUBVENTIONS SOLLICITÉES		
Organismes	Montant HT	Observation
Fonds Européens (FEDER)	60 000.00 €	Au titre de Leader
Etat	56 911.66 €	Au titre du DETR 2022
Région Occitanie	15 525.89 €	Au titre de l'accessibilité PMR et rénovat° énergétique des bâtiments publics
Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet	16 756.63 €	Au titre de la valorisation du patrimoine
Auto financement communal	40 511.35 €	Solde

Décision n° 2022-004 du 8 avril 2022 :

d'actualiser le tarif du repas à la hausse, fournis par la SA API Restauration pour l'école de Fontalba, et de le porter à 3.69€ TTC au lieu de 3.62€ TTC à compter du 1^{er} avril 2022.

Enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou création poste de transformation Conventions de servitude avec ENEDIS
Régularisation de diverses conventions de servitude signées avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou la création de postes de transformation électrique sur les propriétés communales suivantes C 290, 1012, 1016, 1017, 1073 et 1023.

Approuvé à l'unanimité

Achat parcelle rue des Alouettes à Roussoulp

M. le Maire expose que depuis des années la commune d'Aiguefonde entretient régulièrement la parcelle cadastrée B 306, situé rue des Alouettes à Roussoulp.

Vu la demande des cinq propriétaires riverains de céder ladite parcelle à la commune,

M. le Maire propose d'acquérir cette parcelle à l'euro symbolique, les frais notariés restant à la charge des vendeurs.

Approuvé à l'unanimité

Cession parcelle rue du Bouscaillou à Puech Guilhem

Vu la demande faite par M. BOURNIQUEL et Mme AMEN en date du 24 mars 2022, de se porter acquéreur d'un « délaissé » (parcelle cadastrée section C n° 1101) d'une superficie de 85 m²,

Considérant que cette parcelle située rue du bouscaillou, jouxte leur propriété,

Considérant qu'il n'y a aucun intérêt pour la commune à conserver ce « délaissé »,

Monsieur le Maire propose de céder ladite parcelle pour un montant de 250€ (85m² x 2.94€).

Approuvé à l'unanimité

Tableau des effectifs au 01/01/2022

Titulaires : 19,35 dont 13 à temps complet et 5,35 équivalents temps complet.

Approuvé à l'unanimité

Création d'un poste de chef de police municipale à TNC

(Cette délibération annule et remplace celle n° 2021-038 du 21 juillet 2021)

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée et notamment ses articles 34 et 3-3,

Vu le budget et le tableau des emplois et des effectifs,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions de service à la population, de prévention et de sécurité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi de chef de service de police municipale à temps non complet, soit 17,5h /35ème, relevant de la catégorie B à compter du 1er mai 2022, pour assurer les missions sus évoquées.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

Approuvé à l'unanimité

Suppression et création d'emploi suite à changement de grade

M. le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

Le Maire propose à l'assemblée la suppression de l'emploi d'éducateur des APS principal de 2ème classe à temps complet et la création d'un emploi d'éducateur des APS principal de 1ère classe à temps complet à compter du 1er juin 2022.

Approuvé à l'unanimité

QUESTIONS ORALES - DES ÉLUS DE L'OPPOSITION :

Monsieur le Maire, en accord avec les auteurs, lit les questions à haute voix telle qu'elles ont été écrites.

1° - Police Municipale (Morgane Narvaez)

- Concernant le policier municipal qui devrait prendre ses fonctions au 2 mai 2022, pouvez-vous indiquer dans quelle catégorie il sera recruté (B ou C) ? Va-t-il prendre réellement ses fonctions au 2 mai ou bien va-t-il partir pour 6 mois de formation pour devenir éventuellement chef d'équipe ? Si c'était le cas, combien de temps devra-t-il rester sur la commune ?

Par ailleurs, s'agissant de l'achat du véhicule qui sera mis à disposition du policier, les 3 communes d'Aussillon, Payrin-Augmontel et Aiguefonde sont-elles concernées ?

- M. GAREL** : précise que le policier municipal sera recruté en catégorie B conformément à sa situation précédente ; il ajoute qu'il devrait prendre ses fonctions au 2 mai sous réserve de contraintes administratives. Comme expliqué précédemment, il aura une période de stage entre théorie et pratique équivalente à 3 mois. M. le Maire rappelle qu'un seul véhicule sera acheté pour les communes de Payrin-Augmontel et Aiguefonde et que les frais d'acquisition et d'entretien seront partagés entre les deux communes.

2° - Incivilités (Vivien Lacroux)

- A plusieurs reprises, dans des hameaux comme Saint Alby ou Lacalm par exemple, les habitants nous ont fait part d'incivilités (épaves de véhicules qui bloquent les parkings, dépôts sauvages de toutes sortes dans les rues et sur les trottoirs, déjections canines non ramassées par les propriétaires des chiens). Comment peut-il être envisagé de résoudre ces problèmes ?
 - M. GAREL** : explique que pour les déjections canines, il n'a pas de solution miracle et que si quelqu'un en a une qu'il le dise ; toutefois, il précise que des distributeurs ont été mis en place en différent endroit de la commune.
En ce qui concerne les véhicules qui bloquent la voie publique, une convention est passée avec le garage Polo à Lagarrigue qui permettra d'être plus réactif quant à la mise en fourrière de ces véhicules, après avoir appliqué la réglementation en vigueur (marquage au sol, lettre recommandée...).
- Pour les dépôts sauvages, les agents techniques passent régulièrement et les enlèvent.

3° - Nettoyage des bords de routes et des fossés (Guillaume Garcia)

- Maintenant qu'il est budgétisé l'achat d'une épareuse, la fréquence de nettoyage va-t-elle augmenter ? Du côté du Pré de Lagarrigue, non loin des dépôts de gravats, des riverains nous ont fait part de l'absence de nettoyage de zones proches des maisons.
- M. GAREL** : répond que la cadence de nettoyage a déjà augmenté et dès que la commune aura acquis le tracteur, prévu au budget 2022, les passages seront plus réguliers.

4° - Panneaux indicateurs commerces, entreprises, professions libérales, ... (Vivien Lacroux)

- De la même manière qu'il existe des panneaux indicateurs pour la pharmacie, le salon de coiffure, ... ne pourrait-on pas rajouter un panneau pour indiquer le cabinet infirmier de Saint Alby ? On parle de déserts médicaux et on n'indique pas le seul cabinet infirmier de la commune.
- M. GAREL** : explique, qu'il n'y a aucun problème à mettre un panneau indicateur pour le cabinet infirmier de la commune, il suffit de le demander. Il rappelle que lorsque qu'il y a une nouvelle activité ou un nouveau professionnel sur la commune, il est systématiquement fait un article dans le bulletin municipal « le cascanhòl ».

5° - Vols et cambriolages (Guillaume Garcia)

- Compte tenu de la recrudescence des vols et cambriolages (parutions dans les journaux « La Dépêche », « Le Journal d'Ici »), que peut-on envisager pour assurer la sécurité des habitants ? Dans nos engagements, pour les élections municipales de 2020, nous avons proposé une aide à l'installation d'alarmes, comme cela se fait dans des communes voisines. Bien que venant de notre programme, ne pensez-vous pas qu'il s'agit-là d'une bonne proposition ?
- M. GAREL** : précise qu'il faut bien lire l'article du journal d'ici, car les chiffres montrent une diminution importante entre 2018-2019 et 2021. Par ailleurs, un travail important est fait avec les gendarmes. Ceux-ci nous signalent la difficulté pour les territoires comme les nôtres, à la fois dispersés et traversés par une route nationale. Ainsi, on retrouve les mêmes chiffres sur des typologies de commune équivalentes (comme par exemple Saïx, Soual).
En ce qui concerne l'aide à l'installation d'une alarme, les communes qui pratiquent cette aide (il y en a très peu autour de nous) pensent y mettre un terme prochainement, car très peu de gens font ces installations (entre 3 à 4 foyers par an). M. le Maire rappelle également que les alarmes qui sont posées ont le plus souvent l'installation gratuite, il ne reste que l'abonnement mensuel, auquel aucune commune ne participe.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h20.

INFOS SECRETARIAT



LES 12 ET 19 JUIN

Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés siègent à l'Assemblée nationale. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

CADASTRE ET URBANISME

Les permanences pour ces services ont lieu exclusivement les lundis, mercredis et jeudis de 14h à 16h et le vendredi après-midi sur rendez-vous.

TRANSFERT DE LA TRÉSORERIE DE MAZAMET

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2022, les services du Centre des Impôts de Mazamet ont été transférés à ceux de Castres. La trésorerie de Mazamet a maintenant à sa charge l'ensemble des hôpitaux et EHPAD publics du département.

RAPPEL : INTERDICTION DU BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Arrêté du 12/07/2018, article du 15/03/2019, le brûlage à l'air libre des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille des haies et arbustes, résidus d'égavage, etc.) est strictement interdit sur l'ensemble du territoire départemental, communes urbaines et rurales comprises.

ETAT CIVIL

La consultation relative aux recherches généalogiques des registres se fait uniquement les mardis matin de 8h30 à 12h et les vendredis après-midi de 13h30 à 16h.

CHIENS DANGEREUX - RAPPEL pour les détenteurs de chiens (1^{ère} et 2^e catégorie)

Vous devez impérativement déclarer vos chiens dangereux en mairie, un document sera à compléter sur place.

C'est une obligation depuis le 31 décembre 2009 !

AVEC LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Une bonne gestion pour un projet ambitieux

La majorité municipale a voté un budget ambitieux pour 2022, qui lance le projet de la traversée de Saint-Alby, qui améliore les infrastructures sportives (création stade d'entraînement...), qui permet la rénovation du centre de loisirs (Aiguefonde), qui préserve le patrimoine (façade église de Saint-Pierre) notamment. Notre sérieuse gestion des finances locales nous permet d'investir 750 000€ cette année, en poursuivant notre désendettement et surtout en maintenant les taux de fiscalité communale, et ce, depuis 11 ans. Le budget permet aussi de remettre en œuvre des nombreuses animations partout sur le territoire et également de relancer les rendez-vous incontournables (repas des aînés...) ou l'opération « seniors en vacances ». Aiguefonde bouge, Aiguefonde est une commune active et l'expression de ce dynamisme se retrouve dans le budget 2022, voté par les 18 élus de la majorité !

AVEC LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

L'arrivée du policier municipal qui devait prendre ses fonctions début janvier 2022 est reportée au 1 mai 2022. L'abri aux abords du cabinet médical n'est pas encore utilisable et sera finalement assez éloigné puisqu'il se trouvera au niveau des toilettes publiques. Au Conseil municipal du 13 avril 2022, évoquant la recrudescence des cambriolages, nous avons reparlé de notre proposition d'octroyer une aide à ceux qui veulent installer une alarme. A suivre... Compte tenu du peu de lignes qui nous sont autorisées dans le « Cascanhol » (10 lignes et 900 caractères maxi), il est très difficile de vous en dire plus, sinon de vous souhaiter un bel été en espérant qu'enfin, le Coronavirus nous laisse tranquille. Pour nous contacter : Vivien LACROUX, 6, impasse des champs, Lacalm 81200 Aiguefonde ; Mail : contact@vivons-aiguefonde.com. Suivez l'actualité de la commune sur notre page Facebook « Vivons Aiguefonde »

	2			6	3			
4			1				3	2
		5			7	8		
6			5	4		3		
9	1						5	4
		4		9	2			8
		1	8			5		
8	6				5			7
			6	7			8	

1	2	8	9	6	3	7	4	5
4	7	6	1	5	8	9	3	2
3	9	5	4	2	7	8	6	1
6	8	2	5	4	1	3	7	9
9	1	7	3	8	6	2	5	4
5	3	4	7	9	2	6	1	8
7	4	1	8	3	9	5	2	6
8	6	3	2	1	5	4	9	7
2	5	9	6	7	4	1	8	3

SUDOKU

MOTS CROISÉS DE JEAN-PAUL BRU

HORIZONTALEMENT

1. Celui-ci vend le pain près de la mairie 2. Prénom féminin - Loup ancien 3. Joli 4. Savoyarde en bordure de lac 5. Fin d'infinif - La vache ! - Où les jeunes d'ici apprennent à lire (init.) 6. Quartier, chemin d'Aupillac (2 mots) 7. Préfixe latin - Tardives, elles sont redoutées 8. Début d'avril - Chanteuse franco-nigériane - Pronom masculin 9. Tel l'humour parfois - Plus d'un gîte en jaune à Caucalières 10. Aléatoire donc, s'il est au sort - Elle est quaternaire.

VERTICALEMENT

A. Qualité pour un élu, chez nous ou ailleurs B. Coordonne - Rot C. Choisit le bon numéro ? - Gai participe retourné D. Personnel féminin - Ses chutes sont gigantesques E. Préposition - Épousailles F. Se berce d'illusions - Même renversé, fit aussi bien ! G. Aquatique femelle H. Saint local - Identique - I. Venue au monde - Transpirer J. Fleur rare si elle est noire - Invitation à sortir en fin de messe.

SOLUTION mots croisés d'octobre 2021

HORIZONTAL : 1. COMMERCANT 2. ORIANE - LEU 3. BEL 4. ANNECY 5. IR - IO - CP 6. LE VACANT 7. IN - GELEES 8. AV - ASA - LUI 9. NOIR - GILET 10. TIRAGE - ERE
VERTICAL : A. CONCILIANTE B. OR - RENVOI C. MISA - IR D. MA - NIAGARA - E. EN - NOCE F. REVE - ALAGE G. CANE H. ALBY - TELLE I. NEE - SUER J. TULIPE - ITE

OFFICE DE TOURISME CASTRES-MAZAMET

CONCOURS PHOTO

Jusqu'au 15/10/22

A GAGNER 3 appareils photo et autres lots pour une valeur totale de 1000 €

3 THEMES AU CHOIX :
 "Notre territoire au fil de l'eau"
 "Notre territoire au crépuscule"
 "Les savoir-faire de notre territoire"

Renseignements et inscription
 accueil@tourisme-castresmazamet.com
 Bureau de Castres 05 63 62 63 62 Bureau de Mazamet 05 63 61 27 07

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Prochains Rendez-vous !

- **3, 4 ET 5 JUIN**
AIGUEFONDE EN FÊTE
- **DIMANCHE 5 JUIN**
au Pré de la Garrigue à Fontalba
5^{ÈME} VIDE GRENIER
DE L'AMICALE BOULISTE
SAINT-ALBIGEOISE
Restauration sur place et parking
07 51 66 39 37 - 06 19 22 42 13
pat.aiguefonde@wanadoo.fr
ou patrickbressolles@wanadoo.fr
- **SAMEDI 18 JUIN 17H – 22H**
Presbytère de Saint-Pierre de Fronze
TOURISME IMAGINAIRE
EXOTIC-REMIX
Happening participatif-et Banquet de circonstance
www.tourisme-imaginaire.com
- **VENDREDI 24 JUIN**
Saint-Alby - à partir de 19h
FEU DE LA ST JEAN
PIQUE-NIQUE
+ GRAND ÉCRAN
FINALE TOP14
- **MARDI 5 JUILLET**
Au Pré de la Garrigue
FÊTE DES ÉCOLES
PIQUE-NIQUE EN MUSIQUE
- **SAMEDI 27 AOÛT**
Au Pré de la Garrigue - 21h
CINÉMA PLEIN AIR
- **DIMANCHE 4 SEPTEMBRE**
VIDE GRENIER DES CHASSEURS
- **DIMANCHE 18 SEPTEMBRE**
VIDE GRENIER DE LA MJC
Restauration sur place - buvette Inscription au 06.10.97.78.07

